



Associations tutélaires (MJPM)

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 12 janvier 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 4



Informations générales

Type de dispositif : Protection de l'enfance / Famille

Parcours concernés

[Personnes en situation de handicap](#)

[Protection juridique](#)

[Santé mentale](#)



Mission

Contexte missions

Les associations tutélaires assurent la protection juridique des majeurs vulnérables placés sous mesures judiciaires (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, accompagnement judiciaire).

Liste des missions

- Gérer les mesures judiciaires au nom du juge (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice).
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et patrimoniale du majeur protégé.
- Garantir la protection des droits et le respect de la personne protégée.
- Accompagner socialement et favoriser l'autonomie de la personne.
- Servir d'interface entre la personne protégée et les partenaires médico-sociaux.
- Travailler en lien avec le juge des tutelles et les institutions compétentes.
- Mettre en œuvre des mesures adaptées aux besoins du majeur protégé.
- Informer et conseiller la personne protégée et son entourage.
- Veiller à la sécurité et au bien-être du protégé.
- Faciliter l'accès aux droits et aux aides sociales.
- Soutenir les familles en cas d'absence ou d'insuffisance dans la protection.
- Organiser des interventions sur demande judiciaire ou administrative.

En synthèse

Les associations tutélaires interviennent directement pour protéger les majeurs vulnérables sous décision judiciaire. Elles assurent la gestion complète des mesures de protection, l'accompagnement social et l'interface avec les partenaires médico-sociaux dans un cadre légal. Elles sont désignées par le juge en l'absence de familles ou selon les besoins.

Contraintes

L'accès nécessite une désignation par le juge des tutelles ou l'autorité compétente. Les mesures sont limitées par le cadre judiciaire et peuvent dépendre de la disponibilité des associations locales. Le rôle repose sur un équilibre entre protection et respect de l'autonomie de la personne.



Conditions d'accès

Orientation validée :

Désignation judiciaire par le juge des tutelles ou une autorité compétente est requise pour l'accès aux mesures de protection tutélaire.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Informations et conseils juridiques
- Mise en place et/ou suivi protection juridique
- Soutien tuteurs familiaux

Aide aux aidants

- Soutien aux aidants

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale
- Aide au maintien de lien social



Modalités

Modalités d'intervention

En structure médico-sociale

Modalités de saisine

Saisine directe

Saisine par la MDPH

Saisine par le Conseil Départemental

Saisine par le juge des enfants / PJJ

Saisine par le médecin traitant



Formulaires d'accès

- Dossier de demande de protection juridique (à déposer auprès du juge des tutelles ou service MJPM compétent) : https://mdph.somme.fr/wp-content/uploads/2019/08/annuaire_asso_80.pdf - Formulaire Cerfa n°13971*03 : Mandat de protection future (optionnel selon situation) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20529> - Informations sur démarches auprès du juge des tutelles : <https://www.justice.fr/fiche/protection-des-majeurs>
[https://protection-juridique.creaihdf.fr/Doc outil/fiches-pratiques-a-destination-des-familles/?Utm source=chatgpt.com](https://protection-juridique.creaihdf.fr/Doc%20outil/fiches-pratiques-a-destination-des-familles/?Utm_source=chatgpt.com)



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

D'autres financements peuvent provenir de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de certaines mutuelles selon les situations spécifiques.

Reste à charge usager : Selon le niveau de revenus

Aides au financement

Autre



Annuaire liés

- <https://protection-juridique.creaihdf.fr/search/somme/>
- <https://www.udaf80.fr/accompagnement-budgetaire/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/associations-tuteliaires-mjpm>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

